

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale

Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale "ENODIA" - Assemblée générale extraordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'Intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du 13 novembre 2025, ENODIA nous informe que son Assemblée générale extraordinaire se tiendra le 16 décembre 2025 à 17 heures 45;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Prorogation de la Société - modification de l'article 5 des Statuts;
2. Pouvoirs.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire d'ENODIA du 16 décembre 2025 sont approuvés

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale ENODIA via courriel : secretariat.general@enodia.net